



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE VOLLEYBALL (FIVB)

Volleyball

A. ÉPREUVES (2)

Épreuve masculine (1)	Épreuve féminine (1)
Tournoi entre 12 équipes	Tournoi entre 12 équipes

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour le volleyball :

	Places de qualification	Places pays hôte	Total
Hommes	132 (11 équipes)	12 (1 équipe)	144 (12 équipes)
Femmes	132 (11 équipes)	12 (1 équipe)	144 (12 équipes)
Total	264 (22 équipes)	24 (2 équipes)	288 (24 équipes)

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	12 (1 équipe)
Femmes	12 (1 équipe)
Total	24 (2 équipes)

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée au CNO.

Chaque CNO doit, sur recommandation de la fédération nationale correspondante, choisir ses athlètes parmi ceux qui respectent les critères énoncés à la section **C. Admission des athlètes**.

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents) et la Règle 43 (Code mondial antidopage et Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte olympique sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.

Prescriptions antidopage :

La FIVB autorisera uniquement l'inscription d'athlètes qui auront subi des contrôles de dopage entre le 29 juin 2018 et le 29 juin 2020.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

Autres critères d'admission requis par la FI :

Pour être admis à participer aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo, tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions énoncées dans les [Articles 1 à 5 du Règlement sportif de la FIVB](#).

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

Les CNO qui souhaitent prendre part aux épreuves de qualification ci-dessous doivent remplir le formulaire d'inscription. Ce formulaire doit être complété et retourné à la FIVB.

Les 24 places de qualification (12 pour les hommes et 12 pour les femmes) pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 sont attribuées comme suit :

PLACES DE QUALIFICATION

Les épreuves de qualification sont citées dans l'ordre de qualification chronologique.

HOMMES / FEMMES

Nombre de places par sexe	Épreuves de qualification
6 équipes (72 athlètes)	<p><u>Tournois intercontinentaux de qualification olympique (IOQT)</u></p> <p>Six (6) tournois intercontinentaux de qualification olympique auront lieu en 2019:</p> <p><u>Femmes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Un (1) en Pologne du 2 au 4 août ;- Un (1) en Chine du 2 au 4 août ;- Un (1) aux États-Unis du 2 au 4 août ;- Un (1) en Brésil du 1 au 3 août ;- Un (1) en Russie du 2 au 4 août ;- Un (1) en Italie du 2 au 4 août ; <p><u>Hommes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Un (1) en Bulgarie du 9 au 11 août ;- Un (1) en Hollande du 9 au 11 août ;- Un (1) en Italie du 9 au 11 août ;- Un (1) en Pologne du 9 au 11 août ;- Un (1) en Russie du 9 au 11 août ;- Un (1) en Chine du 9 au 11 août ; <p>Participants : Les vingt-quatre (24) fédérations nationales non encore qualifiées et occupant le meilleur rang au classement mondial de la FIVB au 1^{er} novembre 2019.</p> <p>Format de la compétition : vingt-quatre (24) équipes seront placées dans six (6) poules de quatre (4) équipes chacune en vertu du système du serpent.</p> <p>Le système du serpent est une méthode utilisée dans l'organisation d'une compétition pour définir les équipes têtes de série et les placer dans des poules. Les équipes classées qui participeront au tournoi sont réparties dans des poules selon l'algorithme suivant :</p>



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

	<table border="1"><thead><tr><th>Poule A</th><th>Poule B</th><th>Poule C</th><th>Poule D</th><th>Poule E</th><th>Poule F</th></tr></thead><tbody><tr><td>Rang 1</td><td>Rang 2</td><td>Rang 3</td><td>Rang 4</td><td>Rang 5</td><td>Rang 6</td></tr><tr><td>Rang 12</td><td>Rang 11</td><td>Rang 10</td><td>Rang 9</td><td>Rang 8</td><td>Rang 7</td></tr><tr><td>Rang 13</td><td>Rang 14</td><td>Rang 15</td><td>Rang 16</td><td>Rang 17</td><td>Rang 18</td></tr><tr><td>Rang 24</td><td>Rang 23</td><td>Rang 22</td><td>Rang 21</td><td>Rang 20</td><td>Rang 19</td></tr></tbody></table> <p>L'équipe la mieux placée de chaque poule obtiendra une (1) place de qualification pour son CNO.</p>	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 12	Rang 11	Rang 10	Rang 9	Rang 8	Rang 7	Rang 13	Rang 14	Rang 15	Rang 16	Rang 17	Rang 18	Rang 24	Rang 23	Rang 22	Rang 21	Rang 20	Rang 19
Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F																										
Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6																										
Rang 12	Rang 11	Rang 10	Rang 9	Rang 8	Rang 7																										
Rang 13	Rang 14	Rang 15	Rang 16	Rang 17	Rang 18																										
Rang 24	Rang 23	Rang 22	Rang 21	Rang 20	Rang 19																										
5 places	<p><u>Tournois continentaux de qualification olympique (entre le 6 et le 12 janvier 2020)</u></p> <p>Cinq (5) tournois continentaux de qualification olympique seront organisés, un dans chaque confédération :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Confédération</th><th>Continent</th></tr></thead><tbody><tr><td>AVC</td><td>Asie</td></tr><tr><td>CAVB</td><td>Afrique</td></tr><tr><td>CEV</td><td>Europe</td></tr><tr><td>CSV</td><td>Amérique du Sud</td></tr><tr><td>NORCECA</td><td>Amérique du Nord et centrale</td></tr></tbody></table> <ol style="list-style-type: none">1. Tournoi de qualification olympique de l'AVC organisé à [lieu à confirmer] le [date à confirmer];2. Tournoi de qualification olympique de la CAVB organisé à [lieu à confirmer] le [date à confirmer];3. Tournoi de qualification olympique de la CEV organisé à [lieu à confirmer] le [date à confirmer];4. Tournoi de qualification olympique de la CSV organisé à [lieu à confirmer] le [date à confirmer];5. Tournoi de qualification olympique de la NORCECA organisé à [lieu à confirmer] le 9-12 janvier 2020. <p>Les fédérations nationales qui auront déjà obtenu une (1) place de qualification pour leur CNO à l'issue d'un tournoi intercontinental de qualification olympique ne pourront pas participer au tournoi continental de qualification olympique de leur confédération respective.</p> <p>Les fédérations nationales les mieux classées de chacun des cinq (5) tournois continentaux de qualification olympique (AVC, NORCECA, CEV, CSV, CAVB) obtiendront une (1) place de qualification pour leur CNO.</p>	Confédération	Continent	AVC	Asie	CAVB	Afrique	CEV	Europe	CSV	Amérique du Sud	NORCECA	Amérique du Nord et centrale																		
Confédération	Continent																														
AVC	Asie																														
CAVB	Afrique																														
CEV	Europe																														
CSV	Amérique du Sud																														
NORCECA	Amérique du Nord et centrale																														

PLACES PAYS HÔTE

En tant que pays hôte, le Japon a l'assurance d'obtenir une (1) place (une équipe) dans chaque catégorie (hommes/femmes).

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

À l'issue de chaque épreuve de qualification, la FIVB publiera les résultats sur son site web (www.fivb.org).

Dans les sept (7) jours qui suivent chaque tournoi de qualification, la FIVB informera les CNO et FN concernés des places qui leur ont été attribuées. Les CNO auront quinze (15) jours pour confirmer par écrit à la FIVB l'utilisation des places obtenues, comme indiqué à la section **G. Période de qualification**. Si la confirmation



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

n'est pas donnée dans les délais, la place obtenue sera réattribuée conformément à la procédure indiquée à la section F. **Réattribution des places de qualification inutilisées.**

F. RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISÉES

Si une place de qualification allouée n'est pas confirmée dans les délais impartis ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée au CNO non encore qualifié occupant le rang suivant au classement de la compétition où la place a été obtenue.

PLACES PAYS HÔTE INUTILISÉES

Si le pays hôte n'utilise pas la ou les places qui lui ont été allouées, un tournoi aura lieu le (ajouter date), à l'issue duquel le vainqueur obtiendra une (1) place de qualification pour son CNO. Les quatre (4) CNO non encore qualifiés occupant le meilleur rang au classement mondial de la FIVB au 1^{er} janvier 2019 pourront participer au tournoi.

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
31 décembre 2018	Confirmation par la FN/le CNO de l'utilisation de la place pays hôte
1 ^{er} janvier 2019	Publication du classement mondial de la FIVB
Entre le 1 ^{er} et le 4 août 2019	Tournois intercontinentaux féminins de qualification olympique (6 tournois en même temps)
Du 9 au 11 août 2019	Tournois intercontinentaux masculins de qualification olympique (6 tournois dans la même semaine)
Entre le 6 et 12 Janvier 2020	Tournois continentaux féminins et masculins de qualification olympique (5 tournois dans chaque catégorie hommes/femmes à confirmer continent par continent)
Maximum 7 jours après la qualification	La FIVB informera les CNO/FN des places qui leur ont été attribuées. La FIVB informera le pays hôte des places qui lui ont été attribuées.
Maximum 15 jours après la notification de la FIVB	Les CNO devront avoir confirmé à la FIVB qu'ils utiliseront les places allouées.
Au plus tard le 28 juin 2020 (une semaine avant la date limite d'inscription par sport)	Réattribution par la FIVB de toutes les places inutilisées
6 juillet 2020	Date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo
24 juillet – 9 août 2020	Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo